L'ABEILLE.

ARTHUR LEFFT, MAGNE & CO
NO. 3 RUE DE CHARTRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT.

[illegible]

CABOTAGE.

PAQUET BOULONAIS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & CO.

[illegible]

ALEXANDER GOW
Agence de navigation européenne, 30 Bienville
[illegible]

FOUR NEW YORK, [illegible]
J W STANTON & CO, 84 Poydras
FOUR NEW YORK
[illegible]
J. H. ASHBRIDGE
[illegible]
FOUR NEW-YORK—Devant partir lundi, [illegible]
[illegible]
JAS E. WOODRUFF
[illegible]
FOUR NEW YORK
[illegible]
FOUR NEW YORK
[illegible]
HARROD & DARLING,
[illegible] Commune

FOUR BOSTON—Ligne régulière de Boston [illegible]
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
JOHN A. MERRITT
[illegible]
FOUR BOSTON—La barque RAMMAHAM, capitaine Young, arrivera incessamment, pour passage ou fret, s'adresser à bord ou à
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
FOUR NEW YORK—Le brick ONEIDA, capitaine [illegible]
[illegible]
FOUR NEW YORK—Le beau brick JULIA & HELENA, capitaine Burnett, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible]
FOUR NEW YORK
[illegible] LUCY ANN, capitaine Perkins, [illegible]
[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
FOUR BOSTON
[illegible]
FOUR BOSTON—La barque BAHAMA, capitaine Rogers, [illegible]
[illegible]
FOUR BOSTON—La barque SARAH HAWES, capitaine Howick, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le navire de première classe, [illegible]
[illegible]
FOUR PROVIDENCE (R. I.)—Le brick HOKOMOCK, capitaine Harris, sera expédié sous peu. Pour balancé du fret ou passage, s'adresser à bord ou à ses lieutenants, ou à
LEVI H. GALE, 93, Commune.

PORTS D'EUROPE

POUR GLASGOW—Le navire Sir Walter Scott, capitaine [illegible]
[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible] rue du Canal.

POUR LIVERPOOL
[illegible]
Hillard, ayant une partie de sa cargaison engagée, offre à bord partie comme ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
[illegible]
JAS E. WOODRUFF
[illegible]
POUR NEW-YORK
[illegible]
POUR NEW-YORK
[illegible]
POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA & HELENA, capitaine Burnett, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible]
POUR NEW-YORK
[illegible] LUCY ANN, capitaine Perkins, [illegible]
[illegible]
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
JOHN A. MERRITT
[illegible]
POUR BOSTON—La barque RAMMAHAM, capitaine Young, arrivera incessamment, pour passage ou fret, s'adresser à bord ou à
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
POUR NEW-YORK—Le brick ONEIDA, capitaine [illegible]
[illegible]
POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA & HELENA, capitaine Burnett, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
[illegible]
POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, [illegible]
[illegible]
POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, [illegible]
[illegible]
POUR BOSTON—Ligne régulière de Boston [illegible]
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
POUR BOSTON
[illegible]
POUR BOSTON—La barque SARAH HAWES, capitaine Howick, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le navire de première classe, [illegible]
[illegible]
POUR PROVIDENCE (R. I.)—Le brick HOKOMOCK, capitaine Harris, sera expédié sous peu. Pour balancé du fret ou passage, s'adresser à bord ou à ses lieutenants, ou à
LEVI H. GALE, 93, Commune.

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.
Steamer Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.
Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera des voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus:
Nouvelle-Orléans tous les dimanches.
M., à son retour il partira du Bayou [illegible] à dix heures A. M., et du Port [illegible] à après l'arrivée des chars du railroad pour Pontchartrain, ayant des correspondances à bord.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
11 rue de Chartres.

MAILLE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.
Bayou Sarah.
Le [illegible] et bon marcheur steamboat BUCKEYE, capitaine C. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers en partant de la Nouvelle Orléans, les mercredis et dimanches, à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah, les lundis et jeudis.
Le Buckeye ayant été engagé pour porter la malle des Bayous, il partira du Port de la Nouvelle Orléans, à 4 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah, les lundis et jeudis.
Ce steamer, ayant été entièrement refait à neuf, est le plus grande, le plus fort et le plus rapide de ceux qui fréquentent les bayous.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Pointe Coupée, Fort Adams, Bayou Sarah, Port Hudson, Bayou Sara, les mercredis et dimanches, à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah, les lundis et jeudis.
Le Buckeye ayant été engagé pour porter la malle des Bayous, il partira du Port de la Nouvelle Orléans, à 4 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah, les lundis et jeudis.
Il apportera plus grande régularité et la plus grande promptitude à remplir son manifest.
19 oct—00

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Arrangement pour l'Ete.—Le bateau à vapeur St ALKER, son maître-ier, tirant peu d'eau, capitaine A. B. [illegible], partira de la Nouvelle Orléans, au bout du chemin de fer du lac Pontchartrain, tous les vendredis et samedis et de chaque semaine, près l'arrivée du chemin de fer du lac, pour les ci-dessus et de retour tous le lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, savoir: Covington à 7 heures précises.
Le Walker laissera à la fois et les passagers sur chaque habitation.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine sur
21 oct J. A. BONNEVAL.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 30 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Biloxi, Pt City et Biloxi, et revienda le dimanche, toujours après l'arrivée du train de chemin de fer de Mobile, et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus signés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, M.
Il partira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les mercredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
Dès au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'où le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GINN & DUNN,
61, Nelle. Levee.
19 avril

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Passagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de cette heure et demie, et tous les samedis après l'arrivée de chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FRIESTLEY & BEIN,
19, Nelle Levee.
9 juil

POUR HULL, (Angleterre)—Le navire de 1ère classe NIAGARA, capitaine Cole, sera expédié sous peu. Pour fret à passage ayant de bons arrangements, s'adresser au capitaine à bord qui a reçu le connaissement, ou à
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR COWES, (Angleterre)—Le navire de 1re classe MAJESTIC, capitaine Manson, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. L. ALHAMBRA, capitaine W. F. Wilson, sera expédié pour Liverpool directe. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de bonnes emmenagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
S. & J. P. WHITNEY,
73, rue du Camp.

VENDRE OU A FRETER

A FRETER—Un brick de première classe, de 180 barils. On préférerait un fret pour les Antilles. S'adresser à
FOSDICK & BRO. 66 Camp.

POUR FRET OU CHARTRE.
Le beau dans du navire CANA CECILIA, capitaine C. C. Fisher, du port d'environ 320 tonneaux. Pour les conditions s'adresser à
W. FREHN, 86, Douane.

A VENDRE
La goélette ELISABETH, du port de 40 tonneaux, en bon état et prête à mettre à la mer. S'adresser pour les conditions à
J. H. ASHBRIDGE,
97 rue du Camp.

A VENDRE OU A AFFRETER
La goélette une voilière ADA, capitaine Wiley, prête à faire voyage sous peu de jours, elle est neuve comme une voilière et en parfait état. Pour les conditions de la vente s'adresser à
J. ROBERT & Co., rue des Magasins

VENDRE OU A AFFRETER—Le brick amériquain SAM HOUSTON. Pour les conditions s'adresser
ALEX GOW
29, rue Bienville

ON A BESOIN
D'un bateau de 7 à 900 tonneaux pour aller dans un port du Sud. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
97 rue du Camp.

ASSURANCE SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Le manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et le peu prime extraordinaire que demandent les compagnies étrangères et New-Yorkaises pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à ajouter à son opération la clause de sa charte qui permet aux assurances sur la vie, à des primes égales à celles de chaque personne, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de 50 ans, et ensuite à une prime extraordinaire, d'assurer à ceux qui désirent assurer en cas de mort.
Les actionnaires de la compagnie ont aussi le privilège de faire à elle des Comptes de Dépôts, et de faire des assurances sur la vie dans les mêmes conditions, et qui fait aucune augmentation pour les dangers du climat.
D'après cette échelle une prime annuelle de vingt piastres, pour une jeune dame de 25 ans, assure le paiement de dix piastres à son représentant en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La compagnie signera les polices pour une période d'une année seulement, dont la prime sera payable par trimestre, ou semestre, ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Trémoulet.
Par ordre de la Direction.
1 mars—97 CH. BRIGGS, secrétaire.

ASSOCIATION CONSOLIDEE.
CETTE Association, avec un New-York.
Nouvelle Orléans 20 octobre 1841
G. MILTENBERGER,
caissier.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Richmond, de Bordeaux:
Des barriques vin rouge;
25 barriques vin blanc;
21 en caisses vin rouge Médoc;
1000 do vin blanc Haut Sauterne;
25 futailles vinaigre blanc;
50 pièces eau-de-vie de Cognac, A. Dusseau;
6 quarts et barils vieille eau-de-vie fine Champagne;
19 vieux cognac fine champagne;
Et 1000 barils d'eau de vie, petits et grands jobans;
140 de liqueurs assorties;
100 do d'huile;
200 do absynthe;
40 do cerises à l'eau de vie;
20 do eau-de-vie de Dantzic;
20 do de 25 paniers sauterne;
130 do vin muscat de Frontignan;
10 do eau de Cologne;
100 demi paniers goujoulet;
70 paniers huile;
36 balles vermicelle et macaroni;
20 caisses bruts au vinaigre;
4 barils olives;
6 caisses de demi boites sardines;
60 boites petits pois, d'abricots à l'huile, 16 de marons rotis, 18 demi de marons, 1 douzaine saucisses de Boulogne;
4 cafetières hydropathiques;
2 pendules, nouveau modèle;
484 douzaines mouchoirs couleurs;
1 balle toile à drap;
100 douzaines chapeaux assorties;
200 parapluies soie 20 et 28 pouces;
1 barril ambre jaune;
12 balles bonnets soie assorties;
21 caisses statues en terre cuite;
25 paniers sel;
1000 sangsues;
1 malle pantalons;
49 cravates soie noire;
8 douz. bretelles assorties;
3 liqueurs vieux rouge Margaux Médoc;
135 caisses vin rouge St. Julien bouchées en verre;
34 douz. caisses de Lafite
15 nov C. DUFOUR, 16, Vieille Levée.

TOILES.—Les soussignés ont en magasin et actuellement en débarquement un grand assortiment se composant de:
Toile à chemises en pièces et 1-2 pièces 4-4.
Bretannias 7-8 et 4-4 platines 3-4, convenable pour la marche nègre.
Toile de Holande 3-4 et toile écrue 4-4, qu'ils offrent à vendre.
8 nov WM. G. HEWES & Co, rue Natchez.

HABILLEMENTS POUR NEGRES.
Les habitants et autres sont avisés à venir examiner notre stock qui se compose en partie de satinet croisé bleu, linsey kc. que nous offrons à vendre à bon marché pour du comptant.
MEAKINGS & KETCHAM,
No. 1, rue Bienville cnr. Vieille-Levée.
26 oct

CHARETTES, roues, wagons kc. kc., actuellement en débarquement de la Barque Joséphine de Philadelphie, et chevaux, wagons kc. et 1 chevaux pour plantations avec et des meilleurs matériaux, charettes des meilleurs matériaux
JAMES D. BENEGRE.
16, rue de la Douane.
4 sept

BLANCHES de Cypre à vendre—Un grand assortiment de planches de Cypre, coupées à la saison, à vendre à bas prix par les soussignés. Les ordres laissés chez Manson White & Co., rue Gravier, No. 100 ou au chantier au nouveau bassin, seront promptement exécutés par
8 nov—30 F. J. WHITE.

BOUGIES françaises à l'Etoile
100 douzaines chemises de couleur,
Chapeaux de soie français à 30, 36 et 40 la douzaine,
Drap de billard à son marché, à vendre par
BATAILLE & BIGNY,
18 nov 66, rue des Chartres.

CIGARES américains—40,000 de qualité commune à vendre par
W. GRAY,
20 nov 28, rue de la Douane

Nemangasinage pour 1000 barils ou l'équivalent pour être obtenu au magasin en briques rue de la Vieille-Levee No. 74, à conditions raisonnables, s'adresser à
J. CHALARON.

LAINES et Peaux du Mexique, en débarquement de la goélette Calipso, à vendre par
R. S. BLOSSMANN, 36, Bienville.
11 nov

SALSEPAREILLE—60 balles salsepareille en magasin et à vendre par
KOHN, DARON & Co
98, rue Bienville.
11 nov

TOILE d'emballage de l'Inde—75 balles en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
46, rue Gravier.

400 barriques vin de la Havane, en magasin, à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co.
26, Vieille Levée.

400 barriques vin rouge de Malaga, 10 barils amandes, à vendre par
CUCULLU LAFEYRE & Co. 26, V. Levée.

150 ARILS sucre raffiné de Boston, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
46, rue Gravier.

TOILE d'emballage de l'Inde—55 balles à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK,
46, rue Gravier.

RAISIN—40 barriques à vendre en magasin par
NORCROSS & FOSDICK,
46, rue Gravier.

MASQUERAUX, lorgnes et mores à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
46, rue Gravier.

BLANC de baleine—500 caisses en magasin à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier.

BELLETRIES et racine serpent—16 balles peau de chèvre, 1 id de racine de serpent, en débarquement et à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
30 et 32 à côté Levée.

AUX HABITANS ET AUTRES.

Reçu par le navire Martha Washington, des chaînes de Malles connues par nous, qu'on 15 mains de haut, en bon ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à
A. LEBRUN
29, rue Bienville

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de E. W. Bronson—Vente par le Register des Testaments—Lundi, 8 décembre 1841, à dix heures du matin, par Thémistocle No. 86, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 Novembre 1841, seront vendus pour compte de la dite succession de E. W. Bronson, les effets mobiliers appartenant à la dite succession.
Conditions de la vente—comptant.
29 nov W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que Henry Williams a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Griffin, décédé intestat:
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
24 nov W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que Thomas Walleys a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Otto Tott, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Fox.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Ann Fox exécutrice testamentaire de la succession de Bernard Fox, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves. Succession de Antoine Dalen.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Valette, administrateur de la succession de Antoine Dalen, décédé ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que ANTOINE JOSEPH GUIROT a présenté sa pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Adelaide Rey, veuve de Jean Mary, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
18 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que André Dorvil a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Guillaume Voisin, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Irwin—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Daniel Colton, curateur de la succession de John Irwin, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

A VENDRE par J. K. L. GARNIER, rue Royale, No 184:
30 demi pipes Tout de vieux cognac, provenant de la Jamaïque.
2 nov

BROUETTES—100 brouettes de Philadelphie convenables pour travailler sur la Levee, à vendre par
JAMES D. DENEGRE,
18, rue de la Douane.
4 sept

SUCRE—70 boucaults sucre de premier choix, dernièrement débarqués et allant en magasin seront vendus en lots au gré des acheteurs par
HALL, BEIN & CLAPP,
66, rue Tchoupitoulas.
6 oct

HECHLER & STIRN,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Enregistrés—Les rues de la Commune et Tchoupitoulas
Ils reçoivent en dépôt toutes sortes de marchandises à des prix raisonnables.
16 juin

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.
Une machine à vapeur de la force de 15 chevaux, neuve, en parfait état, et de la meilleure manière, qui laisse rien à desirer, faite pour un moulin à sucre, un moulin à coton, ou un moulin à scie, sera vendue à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co.
52, Bienville.
16 juin

MACHINE A VAPEUR
Les soussignés agens de Doolier & Coon, de Cincinnati, ont reçu des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, scie, presses à coton et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an SREET BROTHERS

CHANGEMENT DE DOMICILE.
ANDREWS & BROTHERS ont transporté leur comptoir au No. 76 de la rue de l'amp. 3 sept 00

AVIS—F. NEWMAN a transporté son magasin de graines, de la rue Conde, No 44, à la rue du Levee, où il a maintenant un grand assortiment de graines de arbrisseaux, tant directement de la Perse, qu'il reçoit par l'Angleterre et l'Hinde, et qu'il offre à vendre à des prix très modérés. Il espère que ses amis et le public continueront à le honorer de la seule demande qu'ils ont toujours eu, pour honore jusqu'à présent. Son jardin et sa serre situés rue des Champs Elysées, contiennent une belle collection agrémente et d'arbrisseaux. 1 juil—00

GRAINES fraîches de jardinage, de terme et de fleurs, garanties de l'espèce et de la nature, sont actuellement de retour par les navires Mississippi de New-York, Sarah Hand de Philadelphie, un grand assortiment de graines venant des meilleurs horticulteurs de Nord; celles précédemment envoyées par ces Messieurs ont pleinement satisfait les personnes qui en ont achetées.
Les jardiniers, les amateurs, les horticulteurs et autres, pourront en obtenir autant qu'ils le désireront, sous le fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves. Succession de Antoine Dalen.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Valette, administrateur de la succession de Antoine Dalen, décédé ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que ANTOINE JOSEPH GUIROT a présenté sa pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Adelaide Rey, veuve de Jean Mary, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
18 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que André Dorvil a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Guillaume Voisin, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Irwin—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Daniel Colton, curateur de la succession de John Irwin, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
19 nov W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

A VENDRE par J. K. L. GARNIER, rue Royale, No 184:
30 demi pipes Tout de vieux cognac, provenant de la Jamaïque.
2 nov

BROUETTES—100 brouettes de Philadelphie convenables pour travailler sur la Levee, à vendre par
JAMES D. DENEGRE,
18, rue de la Douane.
4 sept

SUCRE—70 boucaults sucre de premier choix, dernièrement débarqués et allant en magasin seront vendus en lots au gré des acheteurs par
HALL, BEIN & CLAPP,
66, rue Tchoupitoulas.
6 oct

HECHLER & STIRN,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Enregistrés—Les rues de la Commune et Tchoupitoulas
Ils reçoivent en dépôt toutes sortes de marchandises à des prix raisonnables.
16 juin

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.
Une machine à vapeur de la force de 15 chevaux, neuve, en parfait état, et de la meilleure manière, qui laisse rien à desirer, faite pour un moulin à sucre, un moulin à coton, ou un moulin à scie, sera vendue à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co.
52, Bienville.
16 juin

MACHINE A VAPEUR
Les soussignés agens de Doolier & Coon, de Cincinnati, ont reçu des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, scie, presses à coton et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an SREET BROTHERS

CHANGEMENT DE DOMICILE.
ANDREWS & BROTHERS ont transporté leur comptoir au No. 76 de la rue de l'amp. 3 sept 00

AVIS—F. NEWMAN a transporté son magasin de graines, de la rue Conde, No 44, à la rue du Levee, où il a maintenant un grand assortiment de graines de arbrisseaux, tant directement de la Perse, qu'il reçoit par l'Angleterre et l'Hinde, et qu'il offre à vendre à des prix très modérés. Il espère que ses amis et le public continueront à le honorer de la seule demande qu'ils ont toujours eu, pour le honore jusqu'à présent. Son jardin et sa serre situés rue des Champs Elysées, contiennent une belle collection agrémente et d'arbrisseaux. 1 juil—00

GRAINES fraîches de jardinage, de terme et de fleurs, garanties de l'espèce et de la nature, sont actuellement de retour par les navires Mississippi de New-York, Sarah Hand de Philadelphie, un grand assortiment de graines venant des meilleurs horticulteurs de Nord; celles précédemment envoyées par ces Messieurs ont pleinement satisfait les personnes qui en ont achetées.
Les jardiniers, les amateurs, les horticulteurs et autres, pourront en obtenir autant qu'ils le désireront, sous le fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
2000 livres de graines pour navets à 12 1/2 cents la livre au détail. Aussi, des graines de toute qualité, et de toutes sortes, depuis 25 cents le demi-quart jusqu'à 25 cents le demi-quart.
Les ordres seront reçus à la résidence du soussigné, rue Royale, No 301, entre St. Pierre et Orléans.
J. FILLIPINI.

WAGONS, CHARRETTES, DRAYS, ROUES, kc.—10 wagons à 2 et 4 chevaux avec ou sans ridelles—10 charettes à brique et à bois—25 charettes différentes grandeurs, 10 drays à 2 chevaux avec ou sans ridelles, 10 charettes à bras.—75 paires roues de différentes dimensions, 50 brouettes, 10 diables. Tous ces articles sont de manufactures Philadelphie et sont faits de meilleurs matériaux.
3 sep 138, Tchoupitoulas.

QUARANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
Seront payées à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de la ville, le nègre BILLY BERT, âgé d'environ 30 ans, fortement constitué, taille d'environ 5 pouds 10 pouces, très noir, ayant une cicatrice dernièrement à M. Edward Gerdes, il lui a pris un pouce, il a été vu dernièrement dans la prairie municipale, il a été vu dans la rue du Commerce, il a été vu dernièrement dans la prairie municipale, il a été vu dans la rue du Commerce, il a été vu dans la rue du Marché, il a été vu dans la rue du Marché, il a été vu dans la rue du Commerce, il a été vu dans la rue du Commerce, il a été vu dans la rue du Commerce